



## La Semaine européenne du développement durable... dure plus d'un an !

Ce n'est pas en une seule semaine que l'on peut réveiller les consciences et agir efficacement pour la préservation de l'environnement. A Saint-Dié-des-Vosges, le dispositif Année Verte place le développement durable au cœur de chaque décision prise par la municipalité en 2016 et au-delà. C'est la raison pour laquelle on a décidé de consacrer la Semaine européenne du développement durable, du 30 mai au 5 juin, à rappeler ce que l'on fait toute l'année pour préserver la biodiversité, thème de l'édition 2016.

### Des ruches au chevet de la biodiversité

- Le dispositif «J'Adopte une Ruche» relayée par le Pays de la Déodatie connaît un succès fou, grâce à un fonctionnement simple : le don financier d'un Déodatien, par tranche de 5 €, contribue à l'achat d'une ruche, gérée et animée par un apiculteur. Le parrain bénéficiera en retour d'un pot de miel par tranche de 5 € investis. Le tout sous la férule de la jeune Association «J'adopte une Ruche». À la mi-mai, 75 parrains s'étaient fait connaître, finançant l'achat de deux ruches et demies. Les inscriptions (à partir de 5 €) se poursuivent durant la Semaine européenne du développement durable : n'hésitez pas !
- Rucher municipal : en parallèle, la Ville agrandit son rucher. Grâce à un partenariat avec GrDF et le don d'une Déodatienne, le «parc» comprend désormais dix ruches installées à la Tour de la Liberté, dans le parc de la médiathèque Victor-Hugo et à Gratin.

### Objectif Zéro Phyto

L'action des pesticides ne s'arrête pas à la mauvaise herbe ou à l'insecte qu'on veut éradiquer. Ils agissent également sur les éléments «sains», utiles à l'équilibre naturel. Alors, à Saint-Dié-des-Vosges, on fait le pari de parvenir à se passer de produits phytosanitaires une fois sur deux en 2016 et de tendre vers l'abstinence les années suivantes, ce qui passe notamment par l'action mécanique plutôt que chimique.

### Un plan de déplacement pour tous : voitures, deux-roues, piétons

Le Plan Global de Déplacement (PGD) est un document de planification, transverse, pour penser la mobilité en ville, dans sa globalité. Son étude a été confiée à un cabinet spécialisé qui devra réfléchir à l'amélioration du système de circulation en ville, au traitement des entrées de ville, aux mobilités douces et au transport public tout en intégrant les projets urbains menés pour notre ville.

### Essaim sauvage

Lorsqu'on décide de vivre en harmonie avec la nature, certaines journées peuvent réserver bien des surprises... Comme le mardi 3 mai lorsque, après un appel téléphonique d'une riveraine de la rue du Parc, la Ville a sollicité les services de son apiculteur référent Jean-Louis Perrotey pour procéder à l'enlèvement d'un essaim sauvage qui s'était installé le long de la Meurthe, près du pont de la République. Les milliers d'abeilles et leur ouvrage ont été déménagés à Gratin, en toute quiétude....



### En interne aussi

La Ville étudie la vétusté du parc des véhicules de la mairie et du CCAS et surtout leur utilisation. Certains d'entre eux pourraient être remplacés par des véhicules propres. Et comme la mobilité douce est l'un des fers de lance de l'Année Verte, les services municipaux appelés à se déplacer régulièrement, à l'image de la Police municipale, sont équipés de vélos et de vélos électriques.